



www.journaldumali.com

Journal du Mali

N°452 du 7 au 13 décembre 2023

L'hebdo

KIDAL

LE PARI GAMOU

YOUSOUF TAPO

DETENU EN CÔTE D'IVOIRE

COP 28

LE MALI CHERCHE LA BONNE TEMPÉRATURE

Le Mali fait partie des 20 pays les plus vulnérables au changement climatique dans le monde. Alors que se tient actuellement la COP 28, l'urgence climatique n'a jamais été aussi présente.

GRATUIT

Ne peut être vendu

L'EAU C'EST LA VIE LA VIE C'EST

EAU MINÉRALE
DIAGO
NATURELLE



SPONSOR OFFICIEL DE VOTRE SANTÉ



ÉDITO

L'herbe n'est pas plus verte ailleurs

Il fut un temps, encore pas si lointain, où les sommets des chefs d'États de la CEDEAO étaient très attendus. À juste titre. La relation d'oxymore que les autorités de la Transition entretiennent avec les dirigeants de l'instance ouest-africaine et ses répercussions sur les populations étaient scrutées. Le feeling est quelque peu différent cette fois-ci. Une partie de l'attention des Maliens est encore tournée vers les problèmes d'électricité, qui dépassent tout commentaire, et les difficultés du quotidien. Des difficultés qui seront à coup sûr accentuées avec de nouvelles sanctions. Nous n'en sommes pas encore là. Nous avons encore deux mois devant nous avant la date initiale retenue par les différentes instances pour la fin officielle de la transition. Ce ne sera plus février 2024, nous le savons tous, et un énième bras de fer pourrait naître avec la CEDEAO. Le contexte tout d'abord. Avant le sommet du 10 décembre, deux autres chefs d'État de l'instance, le Sierra-Léonais Julius Maada Bio et le Bissau-Guinéen Umaru Sissoco Embaló, ont échappé à ce qu'ils ont qualifié de tentatives de coups d'État. Des développements qui prouvent, si besoin en était encore, que la position de certains présidents est fragile. Nous pourrions malheureusement en faire les frais, avec des positions plus distendues, extrêmes, des dirigeants de la CEDEAO. Elle a manqué le coche à plusieurs reprises. Au Niger, elle s'est littéralement « plantée ». Les muscles ont très vite débandé et ont perdu de leur superbe. Même si elle est aujourd'hui décrédibilisée, il n'en reste pas moins qu'elle ne sera pas dans la position de « simple » observatrice de la suite des transitions au Mali, au Niger, au Burkina Faso et en Guinée, que l'on a tendance à oublier. Mais la portée des injonctions de la CEDEAO ne pèsera sûrement pas lourd face aux trajectoires adoptées par les dirigeants de ces pays. Au final, dans une lutte d'éléphants, c'est toujours l'herbe qui souffre.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA

LE CHIFFRE

85

C'est le nombre de civils tués accidentellement par une frappe de drone de l'armée nigériane ont annoncé le 4 décembre des autorités locales.

ILS ONT DIT...

• « Le monde est en pleine turbulence et subit une transformation radicale. Toutefois, une tendance sous-jacente est le fait que l'ancien système unipolaire est en train d'être remplacé par un ordre mondial multipolaire plus juste ». **Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie**, le 4 décembre 2023.

• « Notre objectif n'était pas la troisième place, mais la Coupe. Nous avons tenté, mais Dieu en a décidé autrement. Nous sommes tout de même troisième, pas en Afrique, mais sur le plan mondial ». **Ibrahim Diarra, Capitaine de la sélection U-17 du Mali**, le 4 décembre 2023.

Donnez votre avis
sur **Journal du Mali**

UN JOUR, UNE DATE

10 décembre 1996 : Nouvelle Constitution en Afrique du Sud et fin définitive du régime ségrégationniste de l'apartheid entre Blancs minoritaires et noirs.



La sélection féminine de football du Mali s'est qualifiée le 5 décembre pour la CAN 2024 qui se tiendra au Maroc. Les Aigles Dames ont largement dominé la Guinée 10-2 sur l'ensemble des deux matchs pour arracher la qualification.



L'ex Président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz a été condamné le 4 décembre à 5 ans de prison ferme pour enrichissement illicite et blanchiment d'argent. La justice a aussi ordonné la confiscation de ses biens.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



La sélection U-17 de football du Mali de retour à Bamako après sa troisième place lors de la coupe du monde la catégorie en Indonésie. 4 décembre 2023.

COP 28 : LE MALI CHERCHE LA BONNE TEMPÉRATURE

Le Mali fait partie des 20 pays les plus vulnérables au changement climatique, selon l'index Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-Gain). Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), en Afrique de l'Ouest, il est prévu une augmentation de la température moyenne de 3,3°C d'ici 2 100. Elle pourrait atteindre 4,7°C dans la moitié nord du Mali. Le changement climatique frappe donc durement les plus pauvres et les plus vulnérables. C'est pourquoi il est attendu des décideurs réunis à Dubaï du 30 novembre au 12 décembre 2023, pour la COP 28, des mesures concrètes pour répondre à la menace immédiate.

FATOUmata MAGUIRAGA

Canicules, sécheresses, inondations, pluies torrentielles ou tempêtes, les phénomènes extrêmes dus au changement climatique se sont multipliés par 5 dans le monde entre 1970 et 2019, selon l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM). Outre les dégâts environnementaux, ces catastrophes ont négativement impacté le taux de mortalité et l'économie. Environ 2 millions de décès dus à ces catastrophes ont été enregistrés en 50 ans. Des chiffres qui ont évolué d'environ 170 morts par jour au début des années 1970 à 40 aujourd'hui. Sur le plan économique, les pertes liées au changement climatique ont été multipliées par 7 les 50 dernières années dans le monde. Aux États-Unis, ces événements ont coûté plus de 2 000 milliards de dollars pour la même période. Un coût qui, selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), pourrait atteindre entre 140 et 300 milliards de dollars par an pour les pays en développement dans les prochaines années.

milieu rural et enregistre un taux de croissance annuelle de 3,3%. L'économie, essentiellement basée sur l'exploitation des ressources naturelles, accroît la dépendance aux aléas du climat. L'agriculture et l'élevage représentent respectivement 16,2% et 15,2% du PIB, le sous-secteur forêt 7,2% et la pêche 5%, selon les données de l'INSTAT. La hausse de températures, les sécheresses, les inondations, les vents forts et les vents de sable sont des manifestations visibles de l'impact négatif du changement climatique sur l'environnement au Mali. Selon l'Évaluation environnementale intégrée au Mali (EEI), réalisée en 2022 conjointement par le PNUD et le PNUE en collaboration avec le gouvernement, les parties prenantes onusiennes et la société civile, les projections montrent que la température de l'air au Mali pourrait augmenter de 2,0°C à 4,6°C d'ici 2080 par rapport aux niveaux préindustriels. D'après les mêmes constats, le pays connaît depuis 2005 une période relativement riche en pluies. Mais celles-ci sont



Le changement climatique a de graves conséquences sur le Mali classé parmi les pays les plus vulnérables.

et font des victimes. Même s'il demeure des incertitudes quant à l'évolution de la pluviométrie, en raison de sa grande variabilité, les estimations de Mali Météo font état d'une diminution de la pluviométrie de 22% sur la période 1950 - 1970 et entre 1971 et 2000, d'après une étude réalisée en 2011. « Depuis 10 à 15 ans, l'isohyète 1 500 mm a disparu, Bamako et ses environs ont connu une sahéliisation et les zones désertiques et semi-désertiques ont progressé jusqu'à la latitude de Mopti (14°31'N) ». La croissance démographique et l'augmentation de la pression sur les ressources naturelles accentuent la dégradation de l'environnement au Mali. Les superficies agricoles ont connu une augmentation annuelle de 8% entre 1984 et

mettent pas de couvrir tous les besoins et l'utilisation de produits phytosanitaires contribue non seulement à dégrader la santé humaine mais constitue un facteur supplémentaire d'érosion des sols, de pollution des eaux et de destruction de l'écosystème. L'agriculture irriguée est la principale consommatrice d'eau, avec 97%. Ces facteurs climatiques, combinés à un contexte sécuritaire dégradé depuis 10 ans, contribuent à une forte urbanisation et à ses conséquences sur la diminution des espaces naturels autour des villes, ainsi qu'aux insuffisances dans la gestion des déchets solides et liquides. De 600 000 en 1960, la population urbaine est passée à 9 millions en 2020 et représente 44% de la population totale.

REPÈRES

1979 : Première Conférence mondiale sur le climat à Genève

1990 : Premier rapport du Giec sur l'évolution du climat

1992 : Sommet de la Terre à Rio et signature de la Convention sur les changements climatiques

1997 : Protocole de Kyoto, le premier à contraindre les États à réduire leurs émissions de GES (Gaz à effet de serre)

la planète qui souffre, explique Berthé Minian Bengaly, Directrice du Centre international pour le conseil (CICF), spécialisée en accompagnement et formation dans les domaines de la finance durable, de la sécurité et du changement climatique au Mali depuis 2010. Puisque « les conséquences concernent tout le monde », les solutions doivent être globales. L'une des raisons de la COP, qui réunit les acteurs publics et privés. Engagée dans la sensibilisation, surtout du secteur privé, pour la prise en compte de la pertinence du changement climatique, l'organisation s'attèle à accompa-

igner les « entreprises à changer de modèle économique » pour s'approprier des innovations liées au changement et les mettre en œuvre dans les chaînes de production. Pour la Présidente du CICF, la COP 28 est surtout l'opportunité pour les pays en développement de se faire entendre et de mettre en œuvre la responsabilité collective. Il s'agit de nouer des contacts afin que le secteur privé puisse bénéficier des fonds disponibles, dont souvent il n'a pas connaissance ou ne sait pas comment y accéder. L'occasion est bonne pour « faire des prospections, voir le bon créneau pour être éligible et préparer l'adaptation. Car on ne peut plus évoluer de manière classique », conclut-elle. Également présente à la COP 28, Fatoumata Boubou Koita est la Présidente du Mouvement Mali Propre (MMP), fondé en 2018. L'organisation évolue dans les domaines de la sensibilisation et de l'éducation environnementale, la communication et l'entrepreneuriat vert. Faisant le constat qu'au Mali l'insalubrité, avec une prédominance des déchets plastiques, est un fléau qui contribue à cette dégradation de l'environnement et menace la vie des animaux,

elle ne se contente d'un rôle d'observatrice. Le mouvement prépare 3 activités et envisage des projets capables d'aider les jeunes et les entreprises afin de créer une synergie d'action avec le Sahel et le monde. Le « Green circle » est destiné à faire partager les expériences et à proposer des solutions vertes. Le MMP prévoit aussi une mobilisation éducative pour participer au renforcement de capacités, parce qu'en la manière les innovations sont permanentes et qu'il faut s'en inspirer pour les adapter à notre contexte. Le film « Gnaman », « Des ordures en or ou comment transformer les déchets en richesse », sera présenté au public. Une manière d'envisager la création d'une chaîne de valeur et de réunir les acteurs « pour faire des déchets une nouvelle alternative pour créer des emplois ».

Investissements durables

Les banques multilatérales de développement ont souscrit à une déclaration commune le 3 décembre 2023 lors de la COP 28 à Dubaï. Elles se sont engagées à renforcer leur collaboration avec leurs clients, partenaires au développement, société civile et secteur privé, afin de réduire la pauvreté et les inégalités et de faire face aux crises. Déterminées à renforcer leur « ambition climatique », les banques se disent « prêtes » à « consolider les progrès et les résultats majeurs obtenus au cours de l'année écoulée ». Ainsi, en 2022, elles ont conjointement engagé 61 milliards de dollars de financement climatique pour les économies à revenu faible et intermédiaire, soit une hausse de 18% par rapport à 2021, et près de 100 milliards de dollars dans toutes les économies où elles opèrent.

Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, le financement de l'adaptation représente 37% de cette somme et le cofinancement climatique a atteint 46 milliards de dollars, dont 15 milliards provenant de la mobilisation de financements privés. ■

3 QUESTIONS À



DR IBRAHIM TOGOLA

Président du Conseil d'Administration de Mali-Folkcenter Nyetaa

1 La COP28 est présentée comme cruciale. Quels en sont les enjeux ?

L'enjeu climatique est un enjeu de développement. C'est l'avenir de notre humanité. La vie que Dieu nous a donnée est un cadeau. Nous sommes dans un écosystème vivant. Dans notre croissance et notre recherche d'une vie meilleure, nous n'avons cessé d'impacter notre écosystème, souvent de façon irréversible. Pouvons-nous continuer à vivre comme lorsqu'on était un milliard ? C'est pourquoi les décideurs ont créé ce cadre pour discuter du climat, qui n'est autre que l'avenir de l'humanité.

2 Notre pays fait partie des plus vulnérables. Quels sont les impacts de cette crise sur nous ?

Nous sommes les plus vulnérables en raison de notre mode de vie, où 80% de la population vit du secteur primaire ou du commerce de ses produits. Des produits directement liés aux aléas climatiques. C'est cela l'enjeu. Ces dynamiques nous affectent et nous rendent vulnérables, avec très peu de moyens même si nous ne sommes pas à l'origine de ces dérèglements.

3 Quelles sont les mesures urgentes à envisager ?

Le Mali, à l'image des autres pays vulnérables, ne doit pas se voir en victime. C'est une opportunité pour nous de faire notre développement autrement. Nous, nous devons utiliser des programmes scolaires appropriés. Créer des groupes de professionnels qui vont sur l'économie verte.

Vulnérabilité accrue Le Mali fait face depuis plusieurs décennies aux impacts de la dégradation des conditions climatiques. Désertique sur une large partie de son territoire, il compte 124 millions d'hectares, dont 60% de déserts, 4% de forêts potentielles et 36% de terres utilisables pour l'agriculture et l'élevage. Estimée à plus de 22 millions d'habitants en 2022, sa population vit principalement en

Le Mali fait face depuis plusieurs décennies aux impacts de la dégradation des conditions climatiques. Désertique sur une large partie de son territoire, il compte 124 millions d'hectares, dont 60% de déserts, 4% de forêts potentielles et 36% de terres utilisables pour l'agriculture et l'élevage.

plus irrégulières et respectent moins la saisonnalité. En outre, elles s'accompagnent généralement d'inondations qui causent d'énormes dégâts

2020. Le système, essentiellement extensif, se fait donc au détriment des espaces forestiers et des pâturages. Les faibles rendements ne per-

Solutions collectives Même si les plus touchés ne sont pas les plus grands pollueurs, nous sommes « tous responsables, même à des degrés divers », de

CLIMAT, D'UNE COP À L'AUTRE

La planète souffre, principalement des effets de l'activité humaine. Établies pourtant depuis plusieurs années, les actions entreprises pour endiguer le phénomène sont encore insuffisantes. De la signature de la Convention des Nations Unies en 1992 à l'Accord de Paris de 2015, les objectifs de réduction du degré de réchauffement climatique ont du mal à être atteints, tandis que les catastrophes se multiplient.

FATOUMATA MAGUIRAGA

En 1995, trois ans après la signature de la CCNUCC, la première Conférence des parties à cette convention se tient à Berlin. Mais elle n'aboutit qu'à une opposition entre les pays industrialisés, responsables du réchauffement climatique, et les pays pauvres, qui entendent mener à bien leur développement. Aucune mesure concrète, mais les participants conviennent que les compromis de la CCNUCC ne sont pas suffisants pour atteindre les objectifs. 1997 marque la signature du Protocole de Kyoto, le premier traité de réduction d'émissions de GES, lors de la COP 3. Le texte lie les pays développés à des objectifs de réduction des émissions de GES (5,2% sur la période 2008-2012 par rapport aux émissions de 1990). Les pays en développement comme le Brésil, la Chine ou

l'Inde sont parties au Protocole mais ne sont pas soumis à la réduction d'émissions. L'Accord de Paris de décembre 2015 est adopté à l'issue des négociations de la COP 21. Les parties signataires, dont presque toutes l'ont ratifié, se mettent d'accord sur un objectif commun : contenir d'ici à 2100 le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux pré-industriels et limiter la hausse des températures à 1,5°C. L'accord est entré en vigueur le 4 novembre 2016 et est le premier accord mondial et juridiquement contraignant sur le climat.

Mais, huit ans après l'Accord de Paris, la situation est loin d'être reluisante. « L'effondrement climatique a commencé », s'alarmait Antonio Guterres, le Secrétaire général des Nations Unies. Près d'un milliard d'habitants des régions côtières seraient menacées par les conséquences du réchauffement climatique et les épisodes de chaleur extrême sont devenus de 3 à 21 fois plus probables. ■



Les accords de Paris avaient suscité un espoir, mais les engagements peinent à être respectés.

Depuis la confirmation par le premier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur le climat (Giec) de la responsabilité de l'Homme dans le réchauffement climatique, le rôle des émissions de gaz à effet de serre (GES) et la gravité des changements en cours, en 1990, la sonnette d'alarme ne

cesse d'être tirée. Entrée en vigueur en 1994, la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), signée en 1992, a pour la première fois fixé des objectifs contraignants aux pays industrialisés pour réduire le réchauffement climatique et aider à faire face à ses conséquences.

CONSÉQUENCES DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

La COP21, en décembre 2015 à Paris, s'était fixé pour objectif de maintenir le réchauffement climatique à moins de 2°C. Mais au rythme actuel, cela semble improbable. Et les conséquences pourraient être dramatiques.

DES ILES ET PAYS ENGLOUTIS

Selon des experts, l'augmentation du niveau de la mer du au changement climatique pourrait englober des Archipels du Pacifique, notamment les îles Marshall, les îles de Polynésie, les Maldives (océan Indien) et certains pays d'Asie (Philippines, Indonésie, Bangladesh).

DES RECORDS DE CHALEUR

Le mois de juillet 2023 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre. Selon des prévisions, si les émissions de gaz à effet de serre se poursuivent, en août 2050, la température pourrait être de 40°C à Paris.

DES INCENDIES PLUS DESTRUCTEURS

Les feux de forêts sont de plus en plus fréquents, alimentés par les canicules qui se succèdent, entraînant des conditions climatiques sèches et extrêmement chaudes et favorisant des feux qui détruisent plusieurs hectares de forêts.

EXPLOSION DU NOMBRE DE RÉFUGIÉS CLIMATIQUES

Dans son rapport de 2019, l'Onu prédisait 280 millions de déplacés dans le monde en 2050. Et ce, dans le scénario d'une hausse de 2°C. Selon les données de l'IDMC (Internally Displacement Monitoring Centre), 83,5 millions de réfugiés climatiques ont été recensés entre 2011 et 2014.

RECRUESCENCE DES MALADIES

Le réchauffement climatique pourrait allonger la saison de transmission des maladies propagées par les moustiques. Un réchauffement planétaire de 2 à 3°C augmenterait de 5% le nombre d'habitants exposés au paludisme, soit une hausse de 150 millions de personnes. Et selon l'OMS, « deux milliards de personnes de plus pourraient être exposées au risque de transmission de la dengue d'ici les années 2080 ».



Source : Rédaction

Paru dans Journal du Mali l'Hebdo N°452 du 7 au 13 décembre 2023

Journal du Mali

CANAL+



BONNES FETES
AVEC LES MEILLEURES
CHAINES

REABONNEZ-VOUS
A LA MEME FORMULE
30 JOURS OFFERTS
A TOUT CANAL+

* Offre valable du 01 au 31 décembre 2023 pour tout réabonnement à la même formule. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+ pendant 30 jours. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé ou le service client au 36 555 (coût d'un appel local).

LE PARI GAMOU À KIDAL

Nommé le 22 novembre dernier Gouverneur de la région de Kidal après la reprise de la ville par l'armée malienne, El Hadj Ag Gamou est très attendu pour assurer la continuité du contrôle et de l'autorité de l'État dans la zone. Mais, pour y arriver, le Général touareg doit relever certains défis.

MOHAMED KENOUI

Deux semaines après sa nomination, le Général El Hadj Ag Gamou a quitté Bamako le 5 décembre 2023 pour l'Adrar des Ifoghas. Sa délégation a fait escale à Gao, où il a prêté serment dans la foulée. Avant de s'envoler pour Kidal, le nouveau Gouverneur de la région a rencontré à Bamako les plus hautes autorités de la Transition, dont le Colonel Assimi Goïta. « Il a mis cette période à profit pour des rencontres avec différents ministres pour acquérir les conseils et orientations autour de ce qui l'attend. Toute cette organisation faite à Bamako, avec l'ensemble de son cabinet, entre en droite ligne avec le programme qui lui a été confié », affirme une source proche du général Ag Gamou. Le nouvel homme fort de la région de Kidal a annoncé les couleurs de sa mission à sa sortie d'audience avec le Président de la Transition, le 24 novembre 2023. « Je vais tout faire dans l'intérêt général



Le Général Gamou a officiellement prêté serment le 6 décembre à Gao comme **gouverneur de Kidal**.

dans une zone où la chefferie traditionnelle est détenue par les Ifoghas, dont sont issus la plupart des rebelles de la CMA, le nouveau Gouverneur pourrait toutefois se heurter à un rejet d'une partie des Kidalois. Contactés, les cadres du CSP ont d'ailleurs préféré ne pas réagir à sa nomination. Mais Alhassane Ag Hamed Ahmed, membre du Conseil communal des jeunes de

beaucoup d'autres, à Bamako ou ailleurs. Il faut qu'il ait l'appui des autorités mais aussi la pleine latitude de décider et de proposer des initiatives en tant que militaire », préconise-t-il. Pour le géopolitologue et expert des groupes extrémistes au Sahel Dr. Alpha Alhadi Koïna, le Général Ag Gamou possède des atouts et dispose de plusieurs leviers pour réussir la réconciliation et le retour des déplacés à Kidal. « Gamou est un symbole. Il est aussi un des cadres touaregs qui appelle à la paix et qui a la confiance des plus hautes autorités. La majorité des Touaregs sont des Imghads. Si c'est Gamou qui les appelle à retourner à Kidal, je pense que ce sera plus écouté que si c'était fait par d'autres personnes », analyse-t-il.

Ménaka impactée ? La nomination du Général Ag Gamou à Kidal pourrait impacter la situation sécuritaire dans la région de Ménaka, d'où il est originaire et où lui et ses hommes du Groupe d'auto-défense Imghads et alliés (GATIA) jouent un rôle-clé dans la lutte contre les groupes armés terroristes. Pour l'heure, les forces du Général Gamou y sont toujours, mais il n'est pas exclu qu'elles se déplacent vers Kidal avec l'installation du nouveau Gouverneur.

La majorité des Touaregs sont des Imghads. Si c'est Gamou qui les appelle à retourner à Kidal, je pense que ce serait plus écouté que si c'était fait par d'autres personnes.

de la population de Kidal, faire venir tous les services sociaux de base et faire en sorte que la population de Kidal, qui a été trop fatiguée par l'insécurité, revienne chez elle et que cette région soit une région normale, comme toutes autres de la République du Mali », a-t-il promis.

Choix stratégique L'une des principales missions assignées au Général Ag Gamou à Kidal est la consolidation de la cohésion sociale, qui passe par la réconciliation et le retour des déplacés dans la région. Issu de la fraction Imghad,

EN BREF COOPÉRATION : ABDOULAYE DIOP EN VISITE EN CHINE

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, est en visite officielle en Chine du 6 au 10 décembre 2023. Cette visite d'amitié et de travail intervient suite à une invitation du ministre des Affaires étrangères de la République Populaire de Chine, membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois (PCC), Wang Hi. « Elle participe de la vision commune et de la volonté partagée des plus hautes autorités maliennes et chinoises de voir les excellentes relations historiques entre les deux pays s'intensifier et se diversifier davantage, dans une nouvelle dynamique de pragmatisme et de solidarité, en vue d'une coopération gagnant-gagnant au service du développement économique en faveur de nos États et peuples respectifs », a indiqué le chef de la diplomatie malienne. La Chine accueille par ailleurs durant la même période deux autres visites, celles du ministre des Affaires étrangères de l'Angola, Tété António, et du ministre des Finances de la République de Singapour, Lawrence Wong, du 5 au 8 décembre 2023. ■ M.K

« À Ménaka, cette nomination est plutôt bien vue. Même si certains membres du GATIA de Ménaka se déplacent vers Kidal, il n'y a pas que le GATIA dans la zone. Il y a aussi le MSA de Moussa Ag Acharatoumane, qui va rester », relève Dr. Koïna. Mais une telle situation favorisera-t-elle la multiplication d'attaques terroristes dans la région de Ménaka, qui vient par ailleurs d'être visée, avec les localités de Labbezagan, Gossi et Tessalit, le 3 décembre dernier ?

« Je pense que les groupes extrémistes et les rebelles vont plutôt chercher à déstabiliser l'armée dans d'autres zones que Ménaka et Kidal », estime l'expert. ■



HAMIDOU DOUMBIA

« Nous partirons avec notre meilleur soldat »

Le parti Yelega et le M5-RFP Malikura ont signé le 4 décembre 2023 un partenariat « pour le renouveau politique au Mali ». Les deux entités se sont engagées à œuvrer ensemble sur plusieurs questions d'intérêt national, à quelques jours du 4ème Congrès ordinaire du parti Yelega, qui désignera son candidat à la prochaine présidentielle. Entretien avec Hamidou Doumbia, Secrétaire politique et Porte-parole du parti Yelega.

PROPOS RECUEILLIS MOHAMED KENOUI

Pourquoi avez-vous opté pour ce partenariat avec le M5-RFP Malikura ?

Nous sommes à une phase importante de la vie de notre Nation et il est utile que les parti politiques qui prônent le changement et qui le disent travaillent à se mettre ensemble pour proposer une alternative. Il est important que nous puissions, en tant qu'acteurs politiques, nous positionner sur un certain nombre de sujets et donner des orientations et des conseils aux autorités de la Transition. Le partenariat est d'abord autour des idées, par rapport au sort qui doit être réservé à l'Accord pour la paix, aux

questions de préservation et de renforcement de la démocratie, au respect de la Charte de la Transition...

Au-delà, est-ce le début d'une alliance politique électorale ? Pour le moment, nous ne parlons pas d'alliance électorale, mais tout est possible. Tout peut advenir. Nous avons l'ambition de gouverner le pays. Il n'est donc pas exclu qu'à terme on envisage une alliance électorale, mais pour le moment ce n'est pas le cas. Nous allons continuer à travailler ensemble sur les thématiques dégagées.

Vous vous opposez à toute candidature du Président ou des autorités de la Transition à la prochaine présidentielle. Pour d'autres, avec la promulgation de la nouvelle Constitution, la voie est dégagée...

Ce qui est certain, c'est que la Charte n'est pas tombée et qu'elle est toujours en vigueur. Si la Charte est toujours là, il est clair que tous ceux qui ont conduit la Transition ne doivent pas se porter candidats aux élections. C'est une question de bon sens.

Le parti a ouvert une procédure d'appel à candidatures pour la désignation du candidat à la présidentielle. Cela pourrait-il aboutir à une candidature autre que celle de Moussa Mara ?

Dès lors qu'on ouvre la candidature, tout est possible. Il est bien possible qu'il y ait une autre candidature que celle de M. Moussa Mara. Le processus est ouvert. Mais une chose est sûre, nous partirons avec notre meilleur soldat.

Quels sont les enjeux du Congrès du 23 décembre prochain ?

Les instances du parti seront renouvelées. Nous allons avoir un nouveau Bureau, avec de nouvelles orientations. Nous allons aussi avoir l'opportunité de choisir notre candidat pour l'élection présidentielle à venir. Nous allons également réfléchir à améliorer notre institution politique. ■

SAMSUNG

Grand déstockage

Des téléviseurs à partir de 89 900 FCFA

12 MOIS GARANTIE

24 MOIS GARANTIE

Offre soumise à conditions et dans la limite des stocks disponibles. Les téléviseurs de 32 pouces sont au prix de 89 900 FCFA.

IMPÔTS : LE MALI ET LE NIGER SE RETIRENT DE CONVENTIONS SIGNÉES AVEC LA FRANCE

Dans un communiqué conjoint ce 5 décembre 2023, les gouvernements de transition du Mali et du Niger ont dénoncé les conventions qui évitaient la double imposition entre eux et le gouvernement français. D'ici trois mois les entreprises ou personnes physiques des pays concernés qui bénéficiaient des avantages de cet accord, n'y auront plus droit. La restauration d'un « équilibre » selon les deux pays en transition, mais un épisode de plus dans la tension entre la France et les Etats de l'Alliance du Sahel.

FATOUmata MAGUIRAGA

La convention entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République du Mali, tend « à éviter les doubles impositions et à établir les règles d'assistance réciproques en matière d'impôts sur le revenu, d'impôts sur les successions, de droits d'enregistrement, et de droits de timbres » du 22 septembre 1972, comme celle entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République du Niger « tendant à éliminer les doubles impositions et à établir des règles d'assistance mutuelle administrative en matière fiscale » viennent d'être dénoncées par le Mali et le Niger. Alors que « la conclusion et la signature de traité bilatéral entre les Etats vise à renforcer la coopération internationale et les liens d'amitié », « l'attitude hostile persistante de la France contre nos Etats contrevient à cette raison, ajouté



Le Mali et le Niger vont se retirer d'accords avec la France qui empêchent la double imposition.

au caractère déséquilibré de ces conventions causant un manque à gagner considérable pour le Mali et le Niger », justifie le communiqué. Ces conventions qui évitent aux entreprises et individus d'être imposés dans les 2 pays dans lesquels ils exercent. La France a signé ce type de convention avec plusieurs pays. Ce qui permet à ses ressortissants ou ses entreprises de payer leurs impôts seulement en France où ils résident principalement.

Pays ayant ces conventions avec le Mali

France

Maroc, Tunisie, Russie, Algérie

Membres de l'UEMOA

Monaco

Accord "déséquilibré" Cette dénonciation est plutôt lo-

gique, explique Ahmadou Sangaré, économiste. Parce qu'il faut que les pays s'assurent de l'équilibre avant la signature. « Encore faut-il que des entreprises maliennes fassent des prestations en France ». Or, si « dans les documents c'est équilibré, parce que les opérateurs ont les mêmes droits mais dans les faits, ce n'est pas le cas ». La conséquence est que cela va plus impacter les entreprises françaises du Mali et du Niger. Cela va rendre cher leurs prestations et en principe augmenter les revenus fiscaux du Mali et du Niger. Le Burkina avait pur sa part dénoncé le même type de convention qu'il avait avec la France, en août dernier. ■

EN BREF

UEMOA : RENFORCER LES FINANCEMENTS CLIMATIQUES

En marge de la COP 28 à Dubaï, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) a lancé le 3 décembre 2023 son Fonds d'étude sur le climat (FEC). Décidé lors de la session du 22 septembre 2023, le FEC vise à accompagner les porteurs de projets climat grâce à la réalisation d'études de faisabilité spécifiques. Il s'agit de favoriser le renforcement des intentions en matière de financement vert dans l'UEMOA et de mobiliser davantage de ressources financières dédiées au climat. Pour financer cette nouvelle structure, la BOAD a signé un accord de financement avec l'Agence française de développement (AFD). D'un montant de 9,8 milliards de francs CFA, la subvention servira au Programme d'urgence à impacts rapides SONGTAABA. « Ce fonds constitue un instrument important, qui vient compléter et renforcer le paysage régional des outils mis à la disposition de nos États membres pour les accompagner dans la mobilisation des financements requis à la hauteur de nos ambitions de développement durable », s'est réjoui Kako Nubukpo, chargé de l'Agriculture à la Commission de l'UEMOA. Les flux de financement climatiques en direction de la zone ne s'élevaient qu'à 3,5 milliards de dollars en 2020, alors que les besoins étaient de 7,9 milliards de dollars par an. ■ F.M

Financement énergétique Répartition inégale

L'Afrique a reçu en moyenne 35 milliards de dollars par an pour des projets liés aux combustibles fossiles et aux énergies propres au cours des 10 dernières années. Ce montant pourrait combler le déficit de financement énergétique, mais une répartition inégale a laissé plusieurs pays à la traîne. Publié par Carnegie Endowment for International Peace le 27 novembre 2023, ce rapport est un aperçu des financements de l'énergie en Afrique entre 2012 et 2021. L'Égypte,

le Mozambique, le Nigeria, l'Angola, l'Afrique du Sud, le Maroc, le Ghana, l'Ouganda, le Kenya et l'Éthiopie ont reçu 77% de tous les financements énergétiques entre 2012 et 2021, laissant 23% du financement aux quarante-quatre pays africains restants. Ces principaux pays bénéficiaires représentent sept des dix premières économies africaines en termes de produit intérieur brut (PIB). Ils représentent également quatre des dix plus grands producteurs de pétrole d'Afrique (Angola,

Nigeria, Égypte et Ghana), quatre des dix premiers pays d'Afrique possédant le plus de réserves de gaz naturel (Nigeria, Mozambique, Égypte et Angola) et quatre des plus grands pays d'Afrique. Cinq pays ayant le plus grand potentiel d'énergie propre en incluant l'hydroélectricité (Mozambique, Éthiopie, Kenya et Ghana). En outre, les cinq principaux pays bénéficiaires ont reçu la majorité 61% du financement, les quarante-neuf autres pays se contentant des 39%. Dans le

même temps, la majorité, 82% des financements énergétiques publics et privés provenaient de dix bailleurs de fonds. La Chine, le Groupe de la Banque mondiale, la France, l'Italie et les États-Unis étaient les cinq principaux bailleurs de fonds, et ils ont dirigé 54 % du financement. En conséquence, cinq grands financiers dirigeaient leurs financements principalement vers cinq bénéficiaires seulement. ■ F.M

Bara Pro Pour simplifier la prestation de services

Fondée en décembre 2022 par cinq collaborateurs aux parcours très diversifiés, Bara Pro est une entreprise malienne spécialisée dans la mise en relation professionnelle. Elle met en liaison des prestataires de services qualifiés et des clients à la recherche de compétences. Opérationnelle depuis janvier 2023, la startup connaît une croissance significative, tant en termes d'utilisateurs que de prestataires présents sur sa plateforme.

Avec plus de 4 ans d'expérience dans la gestion de projets et la communication digitale, Boubacar Ba, titulaire d'un Master 2 en Management de projets obtenu au Digital Collège de Paris, en France est le PDG de la société. L'entreprise est conçue pour faciliter la recherche de prestataires qualifiés et fiables dans le but d'améliorer la qualité des services fournis grâce à un système de vérification et de notation. Selon M. Ba, la plateforme simplifie le processus d'embauche des professionnels, offrant ainsi des opportunités économiques et de gain de temps aux clients et aux prestataires. L'idée de

la startup est née de l'observation des besoins croissants sur le marché de l'emploi du pays, car la demande de services professionnels et les difficultés à se faire connaître sur le marché sont assez importantes. Bara Pro est donc le fruit de désir de créer une solution qui facilite la connexion entre l'offre et la demande en services professionnels couvrant des domaines tels que l'installation et le dépannage, le nettoyage, le jardinage, l'événementiel, la restauration, l'informatique, l'immobilier, le transport, les cours particuliers, etc... Elle intervient dans une multitude de services nécessaires à la vie quotidienne,



Boubacar Ba est le PDG de la société Bara Pro.

avec comme objectif de les rendre accessibles.

La spécificité de Bara Pro, selon son PDG, est son engagement pour l'accessibilité et l'ouverture à tous les talents, diplômés ou pas, car l'accent est mis sur la diversité des compétences. Les prestataires peuvent collaborer avec l'entreprise en s'inscrivant sur

la plateforme et en fournissant des informations sur leur domaine de compétence, tout en respectant les normes de qualité. M. Ba ambitionne de devenir la référence en matière de mise en relation de services professionnels au Mali en continuant à stimuler l'entreprenariat local et à créer des opportunités d'emplois. ■

afribone

Connexion Internet illimitée
jusqu'à 40 Mbits/s
à votre domicile

20 28 00 00

www.afribone.com

GAO : UN CONCOURS D'ENTRÉE DANS L'ARMÉE AU GOÛT AMER

Le 23 octobre 2023, une vaste campagne de recrutement au sein de l'armée a été lancée par les autorités de la Transition. 366 228 candidatures ont été déposées, mais à Gao des candidats se plaignent de problèmes logistiques qui les excluent du concours de recrutement à la Direction centrale du service de Santé des armées.

YAYA BERTHÉ



Plusieurs postulants de Gao aux services de santé de l'armée n'ont pas pu participer au concours.

Dans un communiqué en date du 30 novembre, les postulants à l'entrée aux services de Santé des armées (DCSSA) étaient invités à se présenter pour le concours de recrutement direct de professionnels de santé le 3 décembre dernier à Bamako, centre unique. À Gao, sur un total de 211 jeunes qui ont fait un dépôt, 161 dossiers ont été retenus, mais seulement 20 personnes ont pu participer au concours, parce qu'elles se trouvaient déjà à Bamako. Selon Abdoul Karim Samba, Président de la Coalition des anciens mouvements et organisations de la résistance civile de Gao (CAMORC), 120 personnes,

toujours à Gao, n'ont pas pu participer au concours, car selon lui il leur était impossible de rejoindre Bamako en seulement 72 heures. Sauf si l'État avait mis à disposition des vols militaires, ce qui n'a pas

« À Gao, sur un total de 211 jeunes qui ont fait le dépôt, 161 dossiers ont été retenus pour le concours de la DCSSA et seulement 20 personnes ont pu y participer. »

été le cas malgré des revendications auprès du ministère de la Défense, du Commandant de zone de Gao ou encore de l'Exécutif régional. Une situation intenable et inadmissible pour la population de Gao et

qui ne représente pas l'inclusivité dont parlent les autorités, si une partie du Mali est marginalisée au profit des autres, affirme M. Samba.

Dans un autre communiqué de la CAMORC, publié le 1er décembre 2023, la coalition a lancé un cri du cœur au Gouverneur pour un dénouement heureux de cette situation, qu'elle juge incompréhensible. La CAMORC estime que de telles actions risquent d'attiser des tensions inutiles entre les autorités et des populations acquises au changement, à la refondation et à l'unité du pays, rappelant le calvaire que vit la population de Gao pour rejoindre Douentza. Le trajet vers la capitale est encore plus périlleux. Les attaques sont fréquentes sur les axes routiers et des mines sont enfouies à certains endroits. Pour rappel, l'axe Gao - Douentza est

interdit de circulation pour le transport de passagers par véhicules, pick-up et stations wagons. Une décision du Gouverneur de Douentza rendue publique par un communiqué le 28 novembre 2023. ■

EN BREF

CPI : LE VERDICT DANS L'AFFAIRE AL HASSAN ATTENDU EN JANVIER



La Chambre de Première instance X de la Cour pénale internationale (CPI) a annoncé le 6 décembre 2023 que le verdict dans l'affaire impliquant le Malien Al Hassan Ag Abdoul Aziz Ag Mohamed Ag Mahmoud, accusé de crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis à Tombouctou entre 2012 et 2013 lors de l'occupation de la ville par Ansar Dine et AQMI, sera rendu le jeudi 18 janvier 2024. « L'audience sera retransmise en direct sur le site internet de la CPI. Le verdict sera lu en public et peut soit acquitter soit condamner l'accusé », précise le communiqué. Depuis l'ouverture du procès dans cette affaire, les 14 et 15 juillet 2020, 52 témoins oraux ont été appelés par l'Accusation et 22 témoins de la Défense ont comparu en salle d'audience. Les représentants légaux des victimes, représentant 2 196 victimes, ont également appelé 2 témoins à témoigner. La Chambre de Première instance X a prononcé la clôture de la présentation des preuves dans cette affaire le 8 février 2023 et il a été également demandé aux parties et participants de déposer leurs mémoires de clôture avant la présentation des conclusions orales de l'Accusation, des représentants légaux des victimes et de la Défense, du 23 au 25 mai 2023. Le Procureur près la Cour pénale internationale avait alors requis la prison à vie contre l'ex-commissaire de la police islamique, déclarant s'être appuyé sur des « preuves accablantes » et « assez suffisantes ». ■ **M.K**

ÉCHOS DES RÉGIONS

BANKASS : L'ACCÈS À LA VILLE BLOQUÉ PAR LA POPULATION

Malgré les tentatives des autorités pour dissuader la population de mener une manifestation, certains organisateurs ont maintenu leur décision de paralyser la circulation sur la RN15 dans les deux sens, notamment entre Bandiagara-Bankass et Koro-Bankass, le mardi 5 décembre 2023, jour de foire de la ville. Cette manifestation visait à protester contre l'insécurité croissante, illustrée par les enlèvements de véhicules de transport en commun avec leurs passagers sur cet axe. Le choix de la date de la manifestation est stratégique, car il entraînerait d'importants désagréments pour les populations des différentes localités qui convergent vers Bankass ce jour-là. Malgré une rencontre entre les organisateurs de la manifestation, les autorités de Bankass, qui avait abouti à un report de la manifestation au lundi 11 décembre 2023, une partie de la population a décidé de passer à l'action en procédant au blocage des voies avec une barricade humaine composée principalement de femmes et d'enfants. ■ **Y.B**

TENSION ENTRE LE VENEZUELA ET GUYANA, LES ÉTATS-UNIS EN EMBUSCADE

Les Vénézuéliens ont voté oui en grande majorité lors d'un référendum pour l'intégration d'une région riche en pétrole à leur pays. Cette région se trouve au Guyana, qui envisage de faire appel aux États-Unis pour défendre ses intérêts.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Le président vénézuélien Nicolas Maduro veut le contrôle sur une région riche en pétrole située sur le territoire d'un pays voisin.

En 2015, le Guyana, petit pays d'Amérique du Sud, annonçait que des prospections menées par la firme américaine Exxon Mobil révélaient d'immenses réserves de pétrole et de gaz naturel dans sa région frontalière avec le Venezuela. La tension est montée d'un cran avec Caracas ces derniers mois, après des appels d'offres pétroliers lancés par Georgetown en août et une nouvelle découverte d'or noir en octobre 2023. Appelés aux urnes le 3 décembre dans le cadre d'un référendum sur l'intégration de la région de l'Essequibo à leur pays, les vénézuéliens ont voté « oui » à 95 %. Mais cette annexion du territoire

est contraire à une décision de la Cour internationale de Justice (CIJ), la plus haute instance judiciaire de l'ONU, saisie par le Guyana. Vendredi dernier, elle a ordonné à Caracas de s'abstenir de toute action qui modifierait le statu quo dans l'Essequibo. Nicolas Maduro a proposé de rédiger une loi pour créer une nouvelle province administrative dans cette région, administrée par le Guyana voisin, le 5 décembre. Il a également ordonné l'octroi de licences pétrolières. Dans une allocution exceptionnelle à la Nation, le Président du Guyana, Irfaan Ali, a estimé que les déclarations de son homologue vénézuélien étaient « une

menace directe à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance politique du Guyana ». Il affirme avoir discuté avec le Secrétaire général des Nations unies et « plusieurs dirigeants » pour « les alerter de cette évolution dangereuse et des actions désespérées du Président Maduro, qui mettent en péril le droit international ».

Le Venezuela revendique depuis des décennies ce territoire (parfois appelé Guayana Esequiba) de 160 000 km² représentant plus des deux tiers du Guyana et où vivent 125 000 personnes, soit un cinquième de sa population. Caracas soutient que le fleuve Essequibo doit être la frontière naturelle, comme en 1777, à l'époque de l'empire espagnol. Le Guyana, qui dispose de réserves de pétrole par habitant parmi les plus grandes au monde, estime que la frontière date de l'époque coloniale anglaise et que celle-ci a été entérinée en 1899 par une Cour d'arbitrage. Face aux tensions, les autorités de Guyana envisagent l'implantation de bases militaires dans la région pétrolière de l'Essequibo, afin de défendre leurs « intérêts nationaux ». ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

RUSSIE - IRAN : UN ACCORD CONTRE LES SANCTIONS OCCIDENTALES

La Russie et l'Iran ont signé mardi un accord visant à contrecarrer les « sanctions unilatérales » imposées par les États-Unis et les pays occidentaux. « Nous avons signé la Déclaration sur les moyens de contrer, d'atténuer et de compenser les conséquences négatives des mesures coercitives unilatérales », a déclaré le ministre des Affaires étrangères russe Sergueï Lavrov à Moscou, avant une rencontre avec son homologue iranien Hossein Amir-Abdollahian. Selon Lavrov, l'accord constitue une étape importante pour « renforcer la coordination des efforts des membres de la communauté internationale en vue de surmonter les sanctions illégales ». Il a également accusé les États-Unis et leurs alliés de faire des sanctions « un substitut à la diplomatie ». La rencontre entre Lavrov et Amir-Abdollahian intervient après la participation des deux diplomates à des discussions entre les cinq États de la Caspienne auxquelles ont également participé leurs homologues azerbaïdjanais, kazakh et turkmène. Cette déclaration intervient alors que Vladimir Poutine s'est rendu cette semaine aux Émirats Arabes Unis et en Arabie Saoudite. ■ **B.S.H**

Guinée Bissau Énième crise politique pour le Président Embaló

Le Président Umaro Sissoko Embaló a dissous le 3 décembre le Parlement, après l'annonce d'une tentative de coup d'État 3 jours auparavant. Le Président bissau guinéen a aussi annoncé qu'il maintenait son Premier ministre, Geraldo Joao Martins, issu de l'opposition, à son poste, mais reprenait les portefeuilles sécuritaires de la Défense et de l'Intérieur. Le Président du Parlement, Domingos Simoes Pereira, opposant de longue date de M. Embaló, a dans la foulée dénoncé un coup d'État constitutionnel. Des affrontements ont opposé en fin de semaine dernière la Garde nationale, relevant essentiellement du ministère de l'Intérieur, et l'armée, faisant au moins 2 morts dans la capitale,

Bissau. La dissolution du Parlement, fortement dominé par l'opposition, renvoie à la tenue d'élections à une date encore incertaine. En juin 2023, les électeurs avaient déjà voté après que M. Embaló, Président depuis 2020, ait dissous le Parlement, qu'il qualifiait d'espace de guérilla politique et de complot. Les législatives de 2023 ont donné la majorité absolue à l'opposition, l'obligeant à une cohabitation compliquée avec le gouvernement. Ce n'est pas la première fois que le président Embaló fait face à une tentative de coup d'État. En février 2022, il avait échappé à un coup de force qu'il avait présenté comme une tentative directement liée au trafic de stupéfiants. ■ **B.S.H**

JOUEURS U-17, ENTRE TRAJECTOIRES LINÉAIRES ET SORTIES DE ROUTE

Adoués pour leur talent, plusieurs joueurs ont marqué les sélections U-17 du Mali. Si certains font de bonnes carrières, beaucoup se sont perdus en route.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



Hamidou Makalou a été désigné deuxième meilleur joueur de la coupe du monde U-17.

Ibrahim Diarra, Hamidou Makalou, ces noms sont sur toutes les lèvres après le très beau parcours du Mali à la Coupe du monde U-17, qui a vu l'équipe terminer 3ème de la compétition. Deux joueurs brillants d'une équipe enthousiasmante, qui a marqué 18 buts en 7 matchs. Le 1er, Diarra, Capitaine de l'équipe, a reçu le Soulier d'Argent comme 2ème meilleur buteur avec 5 buts (à égalité avec deux

autres joueurs), derrière l'Argentin Agustin Ruberto et ses 8 buts. Diarra, que certains médias affirment être pisté par le FC Barcelone, où il a récemment effectué un essai, a également délivré 4 passes décisives. Le très talentueux Hamidou Makalou a été désigné 2ème meilleur joueur du tournoi. Avec une activité incessante en milieu de terrain, de nombreux duels remportés et une technique soyeuse, celui que l'on

compare déjà à N'Golo Kanté a tout d'un futur grand. Mais les promesses n'ont pas toujours de confirmations. Certains cas au Mali le prouvent, d'où la question d'un bon environnement pour les joueurs et surtout d'un choix de carrière judicieux. Dans la génération 2015, qui a disputé et perdu la finale face au Nigeria de Victor Osimhen, seuls quelques joueurs ont pu tirer leur épingle du jeu. Trois, Mamadou Fofana, Amadou Haidara et Sekou Koita, sont depuis des internationaux et jouent des rôles plus ou moins importants au sein de leurs clubs. La plupart des autres végètent dans des championnats mineurs. Le cas de la génération 2017, qui a disputé une demi-finale en Inde, est encore plus significatif. Le Capitaine Mohamed Camara, aujourd'hui à l'AS Monaco, et Cheick Doucouré, qui évolue à Crystal Palace en Angleterre sont en train de bâtir leur carrière. Pas leurs coéquipiers de l'époque, notamment le très fin Abdoul Salam Ag Jiddou. Après une excellente Coupe du monde, il pose ses valises à l'AS Monaco. Après cinq ans dans les équipes de jeunes, il s'est engagé en septembre dernier avec l'ES Sétif d'Algérie. Lassana N'Diaye, 2ème meilleur buteur en 2017, s'est lui aussi très tôt engagé avec le CSKA Moscou. Après des prêts en Suède et dans d'autres clubs russes, il s'est exilé en Bulgarie, avant de s'engager en Serbie au Radnicki Nis. Cette saison, il n'a disputé pour l'heure qu'une seule rencontre. ■

Droits TV La Premier League loin devant les autres

Les futurs droits TV de la Premier League sur la période 2025-2029 sont désormais connus. Le 4 décembre, elle a annoncé que Sky Sports (215 matches en direct par saison) et TNT Sports (52 rencontres par saison) avaient raflé la mise. Ce nouvel accord, en hausse de 4%, va rapporter 1,95 milliard par saison au football anglais. L'autre information majeure de ce nouveau deal est le départ d'Amazon Prime Video, qui diffusait depuis 2019 20 matches de Premier League par saison. Le championnat d'Angleterre est très loin devant ses concurrents européens. En Italie, DAZN et Sky se sont récemment offerts la Série A pour 900 millions d'euros par saison (jusqu'en 2029). En Espagne, la Liga va percevoir 990 millions d'euros par an jusqu'en 2027. En France, le milliard tant espéré par les dirigeants de L1 ne devrait pas être atteint pour la période 2024-29. Désormais, la LFP négocie de gré à gré avec différents diffuseurs. ■ **B.S.H**



CARTONS DE LA SEMAINE

Décisif en fin de partie, **LeBron James** a permis aux Los Angeles Lakers de dominer à domicile les Phoenix Suns de Kevin Durant (106-103) mardi et de se qualifier pour les demi-finales de la nouvelle Coupe NBA. Avec 31 points, 11 passes décisives et 8 rebonds, James a été le grand artisan de la qualification de son équipe et n'était pas loin du triple-double.

Alors qu'il avait signé un contrat de quatre ans avec le Qatar, soit jusqu'en 2027, **Carlos Queiroz** n'est plus l'entraîneur de la sélection, après une rupture à l'amiable, comme l'a déclaré la fédération ce mercredi. Le Portugais fait les frais des mauvais résultats de son équipe, à un mois du début de la Coupe d'Asie.

YOUSOUF TAPO TOUJOURS DÉTENU EN CÔTE D'IVOIRE

L'artiste, chanteur et compositeur malien Youssouf Tapo a été arrêté le 11 novembre 2023 à Bouaké, en Côte d'Ivoire, avec 7 membres de son équipe. Une détention qui s'inscrit dans un climat de tension où les relations artistiques et culturelles entre le Mali et la Côte d'Ivoire sont de plus en plus mises à l'épreuve.

YAYA BERTHÉ



Les proches de Youssouf Tapo sont sans nouvelles depuis le 11 novembre dernier.

À Bouaké pour un concert qui était prévu au Centre culturel Jacques Aka, le chanteur Youssouf Tapo a été interpellé le même jour par les forces de sécurité. Et, depuis près d'un mois, l'incompréhension règne. Le manager de l'artiste, Papa Kanta, affirme toujours aujourd'hui ne pas connaître les raisons de cette interpellation, car elles n'ont pas été divulguées. Le 30 novembre 2023, la Team Maliba a organisé un point de presse afin de fournir plus de détails sur cette interpellation en terre ivoirienne et solliciter l'implication de tous pour une libération. Le manager s'est rendu durant une semaine à Bouaké sans avoir eu accès à l'artiste. Les proches de Youssouf Tapo dénoncent un manque de transparence sur les raisons de son arrestation. Selon une source sécuritaire ivoirienne, les organisateurs ont fait appel à des videurs (gros bras) d'Abidjan pour sécuriser le concert à Bouaké. Ce qui a soulevé des questions au niveau des agents de la sécurité nationale, qui ont décidé

de mettre aux arrêts l'artiste, l'organisateur et les gros bras pour enquête. Aly Inéba Guindo, Chargé de Communication du ministère de la Culture, affirme que le département est au courant de la situation de Youssouf Tapo et travaille avec le ministère des Affaires étrangères, en collaboration avec l'ambassade du Mali en Côte d'Ivoire, qui lui fait parvenir régulièrement des rapports sur la situation. Selon lui, tout est mis en œuvre pour avoir des explications sur son arrestation et obtenir sa libération. En Côte d'Ivoire, silence radio du côté des autorités, ce qui donne libre cours aux interprétations. Certains proches et internautes lient cette affaire à celle des 49 militaires ivoiriens arrêtés au Mali en juillet 2022, qui avait considérablement refroidi les relations entre les deux pays. Même si, comme le confient certains observateurs, Youssouf Tapo et son staff n'ont pas cette envergure. Toutefois, les relents de cette affaire sont toujours présents. Pour rappel, le concert de Salif Keita prévu pour le 17 novembre dernier à Abidjan a été aussi annulé après plusieurs semaines d'appel au boycott. L'artiste ivoirien Didi B, qui devait effectuer un concert à Bamako en septembre 2022, avait dû l'annuler à cause des tensions autour des 49 militaires, quelques jours après l'artiste malienne Mariam Bah, qui devait se produire en Côte d'Ivoire. ■

INFO PEOPLE

PREMIÈRE APPARITION PUBLIQUE DE JAMIE FOXX DEPUIS SES PROBLÈMES DE SANTÉ



Invité le 4 décembre à une cérémonie de remise de prix, Jamie Foxx a évoqué son hospitalisation en avril dernier. Sans rentrer dans les détails, le comédien a déclaré qu'il avait « une nouvelle forme de respect pour la vie ». Lors de cette intervention publique, la première depuis son hospitalisation pour une « complication médicale » dont l'origine n'a pas été dévoilée, Jamie Foxx a été vivement applaudi par la foule. « J'ai traversé une série d'épreuves. C'est fou. Je n'étais pas capable de faire ça il y a six mois. Je ne pouvais pas marcher ». Le comédien est visé depuis fin novembre par une plainte pour agression sexuelle supposément survenue en août 2015.

NEYMAR SÉPARÉ DE LA MÈRE DE SA FILLE



La rupture entre Neymar et sa compagne Bruna Biancardi est bel et bien consommée. Alors que le couple semblait encore heureux et fier lors de l'annonce de la grossesse de la jeune femme, la relation entre le footballeur et l'influenceuse a volé en éclats depuis que leur fille Mavie est arrivée dans leurs vies, le 6 octobre dernier. La mannequin semble en avoir eu marre des nombreuses infidélités de son compagnon, qui s'élèveraient selon certains à plus de 92. Après une première annonce de rupture de fiançailles au début du mois, la jeune femme de 29 ans a confirmé que son histoire d'amour avec le footballeur brésilien de 31 ans était désormais de l'histoire ancienne.

Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Boubacar Sidiki HAÏDARA

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Idelette BISSUU - Boubacar Sidiki HAÏDARA - Mohamed KENOUI - Fatoumata MAGUIRAGA

Stagiaire :
Yaya BERTHÉ

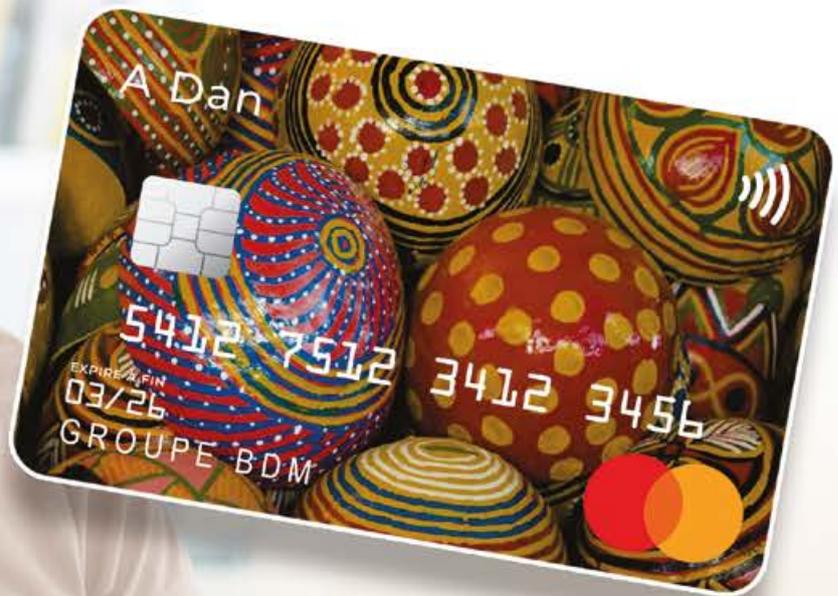
Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M/ÉVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com



Sofia étudie à l'étranger.
Chaque mois ses parents
rechargent sa carte **A Dan**
depuis une agence BDM.



Cartes prépayées **Mastercard BDM**

À chacun sa carte !

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

Avenue Modibo Kéita • BP 94 Bamako Mali

TEL : (+223) 20 70 04 00 • FAX : (+223) 20 22 50 85 / 20 22 42 50

